

Communes belges 94 élus marocains

Les candidats d'origine marocaine ont enregistré de bonnes performances aux élections communales du 8 octobre en Belgique. Selon les résultats définitifs publiés par la presse belge, quelque 94 Marocains ont été élus dans différentes communes du pays, avec des scores importants. Plusieurs d'entre eux accéderont à des postes d'échevins (adjoints au maire) à Bruxelles et dans d'autres grandes villes de Wallonie et de Flandre. On retrouvera des conseillers d'origine marocaine à Charleroi, Liège, Anvers et à Gand. Selon de nombreux observateurs, l'élection de Marocains au sein des communes représente un enjeu de taille dans la mesure où l'administration communale s'apparente à une véritable structure tentaculaire qui coiffe tous les aspects de la vie publique en Belgique. Leur participation à la prise de décision au sein des instances communales leur ouvre la voie désormais à réfléchir sur leurs problèmes d'intégration, la communauté marocaine étant confrontée à des discriminations en matière d'accès au marché du travail, au logement et à l'éducation avec un taux de décrochage scolaire particulièrement important.

Cette participation leur permettra également de contribuer à la valorisation de la présence marocaine en Belgique. D'autres analystes estiment cependant que cette performance des étrangers aux élections, avec une majorité de Marocains et de Turcs, bien qu'elle reflète la réalité sociologique du pays et un vrai paysage politique multiculturel, pourrait, à terme, susciter quelques tensions au sein des partis en matière de réel partage du pouvoir.

Source : MAP

Le PLQ, les communautés culturelles et « L'avenir du Québec ... »

C'est en présence du chef du Parti et premier ministre du Québec, Jean Charest et de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Lise Thériault, que plus de 600 militantes et militants du Parti libéral du Québec, se sont rassemblés au colloque sectoriel sous le thème des communautés culturelles, intitulé « Les communautés culturelles dans le Québec de demain: quel espace, quel rôle, pour quel apport ? »

Tout au long de la journée, les participants ont pris part à des discussions autour de trois axes principaux: le Québec en devenir, l'apport actuel et potentiel des communautés culturelles dans le développement économique et face au défi démographique, et les droits et la participation civique.

« L'avenir du Québec passe par la pleine participation de tous les citoyens à son développement. Aujourd'hui se sont des centaines de citoyens qui se sont mobil-

isés pour définir leurs priorités et exprimer leurs idées. Le fruit de cette réflexion inspirera les orientations du Parti libéral du Québec. C'est

tré une fois de plus l'importance qu'ils accordent aux préoccupations des citoyens issus de communautés culturelles. La richesse des

Communautés culturelles, plus d'une douzaine de ministres et de députés ont aussi participé au colloque.

Pour les coprésidents du colloque, Yasmine Alloul et Saul Polo, la réussite de ce colloque démontre une fois de plus que le PLQ est sensible aux préoccupations des Québécois issus des communautés culturelles. « Ce colloque nous a permis de continuer à prendre notre place au sein du PLQ et au sein de la société québécoise ». Rappelons que depuis sa naissance au cours des années 1970, la Commission des communautés culturelles du Parti libéral du Québec joue un rôle de premier plan dans l'élaboration de solutions porteuses pour le développement du Québec. Le Parti libéral du Québec a toujours accordé une place de choix à ses différentes commissions permanentes, composées de militantes et de militants animés par le désir de faire progresser le Québec.



ensemble que nous allons relever les défis qui se présentent à nous et poursuivre le développement du Québec », a souligné le premier ministre.

« En participant en grand nombre à ce colloque, les militants du PLQ ont démon-

tré une fois de plus l'importance qu'ils accordent aux préoccupations des citoyens issus de communautés culturelles. La richesse des échanges que nous avons eus aujourd'hui nous permettra de progresser dans notre quête d'une société plurielle », a conclu la ministre Thériault.

Outre le chef du Parti libéral du Québec et la ministre de l'Immigration et des

Un projet de loi pour Le "Mois de l'histoire des Noirs"

La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Lise Thériault, a présenté dernièrement à l'Assemblée nationale un projet de loi visant à faire du mois de février le Mois de l'histoire des Noirs, consacrant ainsi l'importance historique de la contribution des communautés noires à la société québécoise. « Présents depuis plus de trois cents ans au Québec, les Québécoises

et les Québécois des communautés noires ont apporté, de génération en génération, leur savoir-faire, leurs talents et leurs visions dans toutes les sphères d'activité. Ce projet de loi officialisant le mois de février Mois de l'histoire des Noirs illustre la volonté du gouvernement du Québec de souligner l'apport trop souvent méconnu des Québécois des communautés noires à la construction du

Québec », a indiqué la ministre Lise Thériault. « Ce projet de loi est lié à l'une des recommandations prioritaires du Rapport du Groupe de travail sur la participation à la société québécoise des communautés noires », a ajouté Mme Thériault. Rappelons que le Mois de l'histoire des Noirs est souligné annuellement au Québec et dans plusieurs régions du monde par divers-

es institutions publiques, privées et communautaires. Au Québec, la Table ronde du Mois de l'histoire des Noirs organise depuis 15 ans des activités qui permettent à la population québécoise de découvrir la richesse et la diversité des communautés noires et de rendre hommage aux personnes qui se sont illustrées dans différents domaines.

Télécommunications Longue distance à bas prix Avec Buzz Telecom et sa filiale Triple 5 Communications

Buzz Telecom, à travers sa filiale basée à Montréal, Triple 5 Communications, annonce le lancement d'un service téléphonique longue distance pour les usagers du téléphone cellulaire Fido à partir des régions métropolitaines de Montréal et de Toronto. Cette innovation constitue une première en Amérique du Nord. En composant le 10 11 555 avant chaque appel interurbain à partir du cellulaire Fido, l'utilisateur profite de tarifs ultra concurrentiels et est facturé

sur le relevé mensuel de Fido. Ainsi, l'utilisateur bénéficie du coût modique de 4,5 cents la minute pour les appels interurbains en Amérique du Nord, l'Algérie à 25 cents la minute, le Maroc à 33c la minute et la Tunisie à 36c la minute ainsi que la France à 7c la minute, des prix très avantageux pour les appels internationaux. Cette innovation s'inscrit dans la lancée de l'équipe de recherche et de développement de Buzz Telecom qui a mis au point un système de

sélection automatique de voies téléphoniques de qualité à des prix optimaux assurant la gestion automatisée et la transparence du point de vue de l'utilisateur. Il suffit de composer 10 11 555 sur son cellulaire Fido et de composer directement l'appel interurbain. La Compagnie Buzz Télécom est spécialisée dans la communication téléphonique longue distance à tarif concurrentiel depuis 2004. Le service 10 11 555 sur téléphone cellulaire Fido s'ajoute à de nombreux produits

applicables aux lignes téléphoniques régulières tout comme le service d'appels longues distances 10 11 289 tarifé par blocs de minutes à raison de 99 cents l'appel ou le service 10 11 555 tarifé à la minute ainsi que des cartes d'appels prépayées utilisables dans plusieurs pays. La compagnie Buzz Telecom est engagée dans une série d'alliances stratégiques qui lui permettent d'offrir des produits de communication concurrentiels. En vertu des accords signés par

Buzz Telecom avec les compagnies de téléphone telles que Fido, Bell et Vidéotron Télécom, l'utilisateur ne reçoit qu'une seule facture de téléphone et bénéficie de prix compétitifs. « Nous sommes extrêmement enthousiastes quant aux possibilités ouvertes par cette nouvelle alliance entre Fido et 10 11 555. L'extension de notre réseau téléphonique à celui de Fido constitue un service innovateur qui répond au besoin d'appels interurbains à prix abordable à partir d'un télé-

phone cellulaire, a déclaré M. Raphi Hazan, Président et chef de la direction de Buzz Telecom. Ce nouveau produit n'est que le premier d'une nouvelle gamme d'innovations en produits de télécommunication qui seront lancés prochainement. »

La Compagnie Buzz Telecom est localisée à Montréal et est listée sur le marché boursier (TSXV : KCI). Son site Internet est : www.1011555.com.